



Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences historiques et philologiques

Résumés des conférences et travaux

139 | 2008
2006-2007

Les ducs Valois de Bourgogne : leur cour, leurs hommes, leur espace

La face noire de la splendeur : crimes, violences, malheurs et trahisons à la cour de Bourgogne (suite)

Werner Paravicini



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ashp/295>
ISSN : 1969-6310

Éditeur

École pratique des hautes études. Section des sciences historiques et philologiques

Édition imprimée

Date de publication : 1 octobre 2008
Pagination : 182-185
ISSN : 0766-0677

Référence électronique

Werner Paravicini, « Les ducs Valois de Bourgogne : leur cour, leurs hommes, leur espace », *Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences historiques et philologiques* [En ligne], 139 | 2008, mis en ligne le 25 novembre 2008, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ashp/295>

LES DUCS VALOIS DE BOURGOGNE LEUR COUR, LEURS HOMMES, LEUR ESPACE

Conférences de M. Werner PARAVICINI,
directeur de l'Institut historique allemand

Programme de l'année 2006-2007 : *La face noire de la splendeur : crimes, violences, malheurs et trahisons à la cour de Bourgogne* (suite).

Le séminaire a continué l'enquête de l'année 2005-2006 sur les dysfonctionnements à la cour, inévitables car inhérents à la condition humaine, mais parfois aussi conséquences d'un système de gouvernement inadapté. Dans les deux cas, il est important de comprendre raisons et réactions pour replacer une image autoproclamée d'harmonie et de paix dans le cadre d'une réalité autrement mouvementée.

Après le rappel des travaux de la première année par Werner Paravicini (Paris), Bertrand Schnerb (Lille) a présenté et interprété une lettre de rémission (AN JJ 171, n° 291, du mois de mars 1419 n.st.) qui reflète la vie d'un simple homme de guerre professionnel, non noble, de la compagnie de Hugues de Lannoy. Il brise la solidarité avec ses camarades, va jusqu'au meurtre pour refus d'aide dans le besoin – illustration vivante d'un monde qui vit du soutien permanent envers et contre tous, base de toute *preudommie*.

Puis Bertrand Schnerb consacra toute une séance à « Une source impitoyable : les Mémoires de Jacques du Clercq ». Les « Mémoires » de cet Arrageois (1420-1501), dont l'étude approfondie et la réédition moderne sont hautement désirables, homme de ville, loin des obligations courtoises, sont pleins de « faits divers », de récits criminels, de cas de justice, parfois d'une extrême cruauté. Le « port de seigneurs » accordé à leurs hommes de main, le déni de justice conséquent, le port d'armes généralisé, la possibilité de s'en sortir grâce à la concurrence des juridictions (le prince, l'évêque, la ville, le roi), tout contribue à créer une insécurité qui paraît sans remède et qui permet à des malfaiteurs du genre de Robert, bâtard de Saveuse, ou des gouverneurs criminels tel que Robert le Jeune, aux archers de corps d'Antoine, bâtard de Bourgogne, ou du comte de Saint-Pol de rester impunis après avoir, eux, « découpé » leurs adversaires. La guerre privée fait rage, par exemple entre les Mailly et les Humières. La fameuse « Vauderie d'Arras », dont Jacques du Clercq a donné une description fameuse, s'insère dans ce cadre. Le duc fait un exemple de temps en temps (le fils du seigneur de Diéval est pendu), mais devant l'épaisseur du phénomène il reste impuissant. Face à cette situation régnant sous Philippe le Bon (les « Mémoires » s'arrêtent à sa mort en 1467) on comprend mieux la tentative de Charles le Téméraire d'instaurer une justice plus rigoureuse et plus expéditive.

Werner Paravicini (Paris) s'est penché sur l'un des rares cas bien documentés de suicide en milieu aulique bourguignon, celui de Roland Pipe qui en 1461-1462 par

deux fois se jette dans un puits, est d'abord sauvé, soigné, apparemment guéri avant de réussir son fait, à Bruxelles, presque sous les yeux du duc. Il n'est pas évident que ce receveur général du comte de Charolais se soit rendu coupable de malversations : la duchesse Isabelle de Portugal fait cependant mener une enquête. Peut-être a-t-il vraiment été malade, son pèlerinage/traitement à Geel le suggère, ses héritiers le prétendent au moins, pour éviter la confiscation de ses biens. En tout cas, son acte désespéré a grandement inquiété la cour. Le chroniqueur Georges Chastellain se fait écho d'une forte indignation face à ce fait scandaleux que l'on a caché pour un temps au duc affaibli par la maladie.

Michèle Bubenicek (Besançon) a rendu évident les problèmes qu'une lignée puînée, ici les Bourgogne-Montaigu (Jean I^{er}, Henri, Jean II mort en 1373) ont pu créer aux ducs-comtes de Bourgogne. Comme dans le cas des Chalon-Arly plus tard, tout le long du XIV^e siècle les partages et leurs conséquences menacent la paix. Des actes symboliques démontrent de hautes prétentions : Henri veut être enseveli à l'abbaye de Pothières *juxta sepulturam bone memorie illustrissimi principis domini Girardi de Rossillon, quondam comitis Burgundie* (1340). Mais finalement le lignage perd son rang et sa fortune et n'existe plus que par le service militaire.

Alain Marchandise (Liège) a introduit le séminaire dans un autre monde rempli d'une extrême violence dans les années 1480 : « Le prince-évêque Louis de Bourbon et le Sanglier des Ardennes Guillaume de La Marck. Deux victimes d'assassinats politiques à la fin du XV^e siècle liégeois ». Parti bourguignon et parti français se sont opposés dans ces deux hommes. Guillaume de La Marck, homme de haute noblesse et de grande prétention, impossible à encadrer, change de parti encore sous le Téméraire en 1474 pour soutenir désormais Louis XI. Les deux assassinats prirent des formes rituelles et reproduisaient, en quelque sorte, les assassinats de Louis d'Orléans en 1407 et de Jean sans Peur en 1419. S'il n'y eut rien de tel du côté bourguignon du vivant du duc Charles (mort en 1477) le meurtre politique était dans toutes les mémoires et pouvait ressurgir à n'importe quel moment.

« Le meurtre commis par Jean de la Clyte, dit de Commines, sur Jacques de Bourbon. Le duc dans la timidité », présenté par Kristof Papin (Gand), trempait dans la même atmosphère, cette fois-ci entre la Flandre et Plaisance en Italie, où le meurtre du seigneur de Préaux semble avoir eu lieu. Si la mort de ce parent des ducs est certaine, la date, les exécutants, les motifs de ce meurtre, dont Jean de Commines est accusé en 1435 et dont il se défend, restent dans l'ombre. Il est évident que Jean, protégé par la ville de Gand, et son frère Colart de la Clyte (le père du mémorialiste), haï de Gand qui le met au ban, ont le soutien du duc qu'ils servent en tant que souverain bailli de Flandre. Apparemment il s'agit d'une affaire d'État qui est étouffée et dont nous avons peu de chance de pénétrer le secret.

Avec l'exposé de Mario Damen (Leyde) sur « Rivalité nobiliaire et succession princière en Hollande », le séminaire est revenu aux factions et favoris dans les Pays-Bas, sujet déjà esquissé par Antheun Janse l'année précédente au sujet de la succession de Jacqueline de Bavière. Les factions apparaissent en effet au grand jour à l'occasion des crises de succession, ici celle survenue après la mort d'Albert de Bavière (mort en 1404) et celle qui marque, depuis 1457, la fin du principat de Philippe le Bon (mort en 1467). Dans le premier cas, la figure décisive est celle de Jan van Arkel, dans le

deuxième celle d'Antoine de Croy. Tous les deux s'engagent, à des degrés divers, dans le chemin de la révolte, avec les étapes typiques de la mobilisation du capital politique, de la violation de la paix, de la crise politique et de la réconciliation finale, le tout en dehors des institutions établies et compétentes.

Une séance conjointe était consacrée à la concussion et à la prévarication, avec l'exemple de Jean Aubert (Pierre Cockshaw, Bruxelles) et de Roland Dubois (Jean-Baptiste Santamaria, Lille). Le fond du problème est la famine monétaire qui rend le prince dépendant du crédit de ses propres officiers. Ceux-ci sont par nécessité bailleurs de fonds dont ils sont remboursés très tard ou jamais, en tous cas sans intérêts. Pour rentrer dans leurs dépenses, ils emploient « astuces, trucs, ficelles » dont M. Cockshaw fit l'énumération et dont les principaux sont le surplus encaissé pour des déplacements, le jeu sur le cours des monnaies, le retard du paiement, de la reddition et de l'audition des comptes. Le contrôle de la chambre des Comptes est beaucoup moins efficace que l'on ne croit ; et s'ils sont jugés, le duc les gracie aussitôt, parce qu'ils sont irremplaçables. Le cas de Jean Aubert (mort en 1444), maître, puis auditeur à la chambre des Comptes de Lille a servi d'illustration. M. Santamaria présenta cependant avec Roland Dubois un maître des comptes qui fut définitivement destitué en 1424 pour ses méfaits, après une longue enquête et malgré l'existence d'un protecteur haut placé, Jean de Luxembourg, seigneur de Haubourdin. Jamais plus Roland Dubois ne rentra en grâce auprès du prince. Il y a de multiples raisons pour expliquer cette rigueur inhabituelle : manque de collégialité à la Chambre, incapacité de fournir du crédit au prince, implication de la ville de Gand, appel au parlement de Paris. La désignation d'un bouc-émissaire permettait de ne pas toucher au système qui resta en vigueur tout en gardant une apparence d'honorabilité.

Enfin, Jacques Paviot (Paris XII) montra les « Factions de cour autour des projets de croisade de Philippe le Bon ». La volonté du prince de partir contre les Turcs et de libérer la Terre sainte, ravivée en 1453 par la chute de Constantinople, ne suscitait pas que des soutiens parmi ses conseillers. Le soutenaient Guilbert de Lannoy, Foucault de Rochechouart, grand-maître de l'Ordre de Saint-Jean, l'évêque Jean Germain, en idéologue, frère Jean Marquet OFM. Avec le temps, ceux-ci furent remplacés par Guillaume Fillastre le jeune, Jean Jouffroy (qui optera pour Louis XI en 1461), Simon de Lalaing, Pedro Vasquez de Saavedra, Nicolas Rolin (le chancelier) et le cardinal Jean Rolin (son fils), Jean de Bourgogne-Étampes, enfin par Antoine de Croy (que nous retrouvons ici) et son clan. Avec la montée au pouvoir du comte de Charolais (Charles le Téméraire) à partir de 1457, d'autres personnes, opposées comme lui à cette absence dangereuse, prennent de l'importance, dont Thibaut de Neufchâtel, maréchal de Bourgogne ; mais c'est seulement en 1465 que Charolais l'emporte sur le vœu de son père qui, en 1464 encore, de plus en plus malade, veut absolument partir. Georges Chastellain ne prend pas position dans sa chronique et le légat pontifical Lucas de Tolentis dans ses dépêches ne mentionne pas nommément les factions. Ainsi, le combat France-Bourgogne est aussi un combat pour ou contre la croisade.

En somme, l'étude de la « face noire de la splendeur » a non seulement rendu visible les avatars quotidiens de la vie humaine, à laquelle personne n'échappe, mais aussi un degré de bassesse et de cruauté humaine qui nous étonne dans la vie de tous les jours, bien que nous sachions qu'elle peut toujours s'éveiller. Le séminaire a ainsi fait

voir la fragilité de la paix et les dysfonctionnements d'une administration judiciaire et financière dont les membres possèdent en quelque sorte leur office par les prêts qu'ils accordent au prince toujours en quête de deniers, aussi riche qu'il paraisse. Sont aussi apparus des faiblesses structurelles : un clientélisme nobiliaire presque sans bornes, et un pouvoir et un esprit aristocratique qui se croit tout permis. Puis les crises de succession difficiles à maîtriser, l'incapacité de garantir la fidélité des meilleurs serviteurs, et les tentatives vaines du Téméraire de remédier aux excès les plus apparents, tout en installant une terreur de l'ordre autour de lui. Ainsi, les splendeurs bourguignonnes sont accompagnées d'autant d'ombres. Tout autre constat aurait dû surprendre. Reste à savoir si ces ombres sont plus légères ou plus épaisses qu'ailleurs. En tout cas, le sujet a déjà été repris par le Centre européen d'études bourguignonnes qui a consacré son colloque annuel de 2007 à *L'envers du décor. Espionnage, complot, trahison, vengeance et violence en pays bourguignons et liégeois*. Les publications se complèteront utilement.